

**ASSEMBLÉE NATIONALE**14 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 761 (Rect)

présenté par  
M. Questel

-----

**ARTICLE 11 SEXIES**

Après la seconde occurrence du mot :

« dont »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« le syndicat mixte issu de la fusion envisage de se retirer. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.